Département de la Nature et des Forêts

RW/933/2026/3250/17345/4

Lot 4

- Le bois qualifié de bordure est identifié sur le terrain par une double flash (ou trait de griffe) - Les plages de semis délimitées par l'Agent forestier sont à préserver. - La circulation des engins d'exploitation se fera exclusivement sur cloisonnements (là où ils sont présents) (écartement entre cloisonnements de 25 m et l'ébranchage sera réalisé - Les bois situés dans les cloisonnements sont à abattre préalablement. En cas d'abattage mécanique, les souches seront ravalées au ras du sol. - Les rémanents d'exploitation seront laissés sur place en cas d'utilisation d'une ébrancheuse. - Pour les bois de moins de 70 cm, débusquage au cheval ou câblage obligatoire pour 4 parcelles totalisant 1,1 ha. - Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. - Mesure au compas - Cubage Hauteur/décroissance

Nombre d'arbres total	2 581	--
Volume grumes	849,504	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	849,504	m³
Cube moyen	329	dm³
Circonférence moyenne	61,982	cm
Surface de coupe	49,930	ha
Contact	HAINEAUX Damien, 0474 66 41 31	--
Triage	Triage De Steinbach	--
Propriétaire	Houffalize Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	BEULEUX DRI LE CHAR, BOIS DE LAIDE	--
Vente	Vente groupée Communes de Vielsalm et de Houffalize FE Frait Vendredi 06 novembre 2026 à 14:30 L'Auberge du Carrefour Baraque de Fraiture 6690 VIELSALM	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Amélioration Normal Normal		**Douglas** Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m^3)	Nbre	Vol.(m^3)
25	10		5	
35	147	8,535	38	2,258
45	363		99	
55	464	133,619	111	33,326
65	485	162,667	106	36,763
75	295		110	
85	111	217,226	83	109,949
95	42		57	
105	6		29	
115	2	43,615	14	95,340
125	-		3	
135	-		1	6,206
Total grumes	**1 925**	**565,662**	**656**	**283,842**
Houppiers/Taillis	**-**		**-**	